

Déremboursement des anti-Alzheimer : et après ?

Aussitôt annoncé, aussitôt officialisé : le déremboursement des médicaments anti-Alzheimer, annoncé par la ministre de la Santé Agnès Buzyn lundi dernier, a fait l'objet d'un arrêté paru au Journal officiel vendredi. A compter du 1er août, l'Aricept (Esai), l'Ebixa (Lundbeck), l'Exelon (Novartis Pharma), le Reminyl (Janssen Cilag) et leurs génériques ne seront plus remboursés par la Sécurité sociale.



Le « service médical rendu » des anti-Alzheimer est remis en cause depuis une évaluation menée en 2011 par la Haute autorité de santé (HAS).

Du fait de leur peu d'efficacité, conjuguée à des effets indésirables graves, leur taux de remboursement était alors passé à 15 %.

Puis en 2016, la HAS confirmait ses conclusions de 2011 et préconisait le déremboursement de ces traitements à la ministre de la santé de l'époque, Marisol Touraine. Cette dernière avait refusé.

La Haute autorité préconisait en revanche une **prise en charge globale, non-médicamenteuse et pluriprofessionnelle**.

Une approche réaffirmée dans un guide publié la semaine dernière, et assorti d'une nouvelle demande de déremboursement.

Cette fois, Agnès Buzyn a répondu positivement. **Dès le 1er août, ces traitements ne sont plus remboursés.**

L'association de malades et de familles France Alzheimer et cinq sociétés savantes et organisations professionnelles médicales (Fédération des centres mémoire, Fédération française de neurologie, Société française de neurologie, Société française de gériatrie et de gérontologie, Société Francophone de psychogériatrie et de psychiatrie de la personne âgée) contestent cette décision.

D'autres, comme le Syndicat national des jeunes médecins généralistes (SNJMG), lui apportent son soutien. **L'économie estimée se monte à 90 millions d'euros par an**, une somme qui, selon la ministre « sera **intégralement réorienté[e] vers l'accompagnement des malades d'Alzheimer** ».

Mon engagement, c'est que toutes les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer soient bien soignées.

www.agevillage.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Tout l'argent issu du déremboursement des médicaments anti-Alzheimer sera intégralement réorienté vers l'accompagnement des malades d'Alzheimer. #E1Matin 2/2

— Agnès Buzyn (@agnesbuzyn) 1 juin 2018